

COMMUNE DE

TORSAC

16410 TORSAC
216101600824 20230925-D2023212-DE
Reçu le 26/10/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

délibération :
D_2023_21_2

L' an deux mille vingt trois, le lundi 25 septembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC, sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 14

Date de convocation du : 20 Septembre 2023

Présents : 9

Présents : BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, GREGOIRE Hervé, SURGET Chantal, LARPE Pascal

Votants : 10

Pouvoirs :

LABUSSIÈRE Patricia a donné pouvoir à BREARD Catherine

**Objet : GAMA : rapport
annuel 2023**

Absent(s) : BRISSEAUD Philippe, BLANC Wilfried, GUISET Jimmy, ADAM Olivier, LABUSSIÈRE Patricia

Secrétaire de Séance : Pascal LARPE

Madame le Maire informe les conseillers, qu'en notre qualité d'actionnaire de la société GAMA, le conseil municipal doit émettre un avis sur leur rapport annuel 2022.

Une copie du rapport a été envoyé aux conseillers.

De nouvelles collectivités sont entrées au capital de GAMA en 2022, les communes de DIGNAC, JUILLAC-LE-COG et VOUZAN.

Des mouvements de personnel, avec 5 départs et 8 arrivées, sont survenus en 2022.

Un élu fait remarquer que la SPL GAMA mentionne dans son rapport comme projet porté par cette dernière, l'aménagement de la place St Pierre à Angoulême, alors que la ville d'Angoulême a renoncé à ce projet en début d'année.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité des membres présents, approuve le rapport annuel 2022 de la SPL GAMMA.

Pour : 7 Contre : 1 Abstention : 2

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire,
Catherine BREARD

Emis le 25/09/2023, transmis en préfecture et rendu
exécutoire le **26 OCT. 2023**
Affiché le.....

